



Paris le 18 octobre 2014

Postes concours 2015

L'arrêté de répartition académique des postes aux concours 2015 est paru au journal officiel.

Les données générales sont les suivantes :

- concours externe : 11 122 ;
- concours externe spécial : 159 ;
- troisième concours : 447 ;
- second concours interne : 185 ;
- second concours interne spécial : 7 ;
- examen professionnalisé réservé : 40.

Les répartitions académiques

Répartition académique au concours externe et au concours externe spécial

ACADEMIE	POSTES MIS au concours externe	POSTES MIS au concours externe spécial
AIX-MARSEILLE	536	
AMIENS	340	
BESANÇON	265	
BORDEAUX	397	27
CAEN	211	
CLERMONT-FERRAND	200	
CORSE	17	17
CRÉTEIL	1 540	
DIJON	254	

GRENOBLE	656	
GUADELOUPE	54	
GUYANE	108	3
LILLE	588	
LIMOGES	114	
LYON	673	
MARTINIQUE	45	6
MONTPELLIER	308	15
NANCY-METZ	284	2
NANTES	419	1
NICE	230	3
ORLÉANS-TOURS	401	
PARIS	327	
POITIERS	170	
REIMS	270	
RENNES	196	24
LA RÉUNION	140	1
ROUEN	355	
STRASBOURG	294	50
TOULOUSE	300	10
VERSAILLES	1 430	

Répartition académique au troisième concours

ACADEMIE	POSTES MIS au troisième concours
AIX-MARSEILLE	14
AMIENS	10
BORDEAUX	14
CAEN	5

CLERMONT-FERRAND	5
CORSE	1
CRÉTEIL	95
DIJON	16
GRENOBLE	14
GUADELOUPE	2
GUYANE	12
LILLE	12
LIMOGES	1
LYON	27
MARTINIQUE	4
MONTPELLIER	17
NANCY-METZ	14
NANTES	30
NICE	14
ORLÉANS-TOURS	13
PARIS	5
POITIERS	4
REIMS	5
RENNES	18
LA RÉUNION	13
ROUEN	15
STRASBOURG	3
TOULOUSE	4
VERSAILLES	60

Répartition académique au second concours interne et au second concours interne spécial

ACADEMIE	POSTES MIS au second concours interne	POSTES MIS au second concours interne spécial
BESANÇON	5	
BORDEAUX		2
CAEN	4	
CRÉTEIL	50	
GUADELOUPE	4	
GUYANE	47	
MARTINIQUE	5	
MONTPELLIER	10	
NICE	8	
ORLÉANS-TOURS	6	
PARIS	8	
POITIERS	6	
RENNES		2
LA RÉUNION	6	
STRASBOURG		3
TOULOUSE	6	
VERSAILLES	20	

Examen professionnalisé réservé

ACADEMIE	POSTES MIS À L'EXAMEN PROFESSIONNALISÉ RÉSERVÉ
Aix-Marseille	2
Bordeaux	5
Créteil	3
Guyane	15

Lille	3
La Réunion	2
Strasbourg	10